



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENQUÊTE 2024

**le certificat
de formation
à la gestion
associative
(CFGA)**

Les résultats

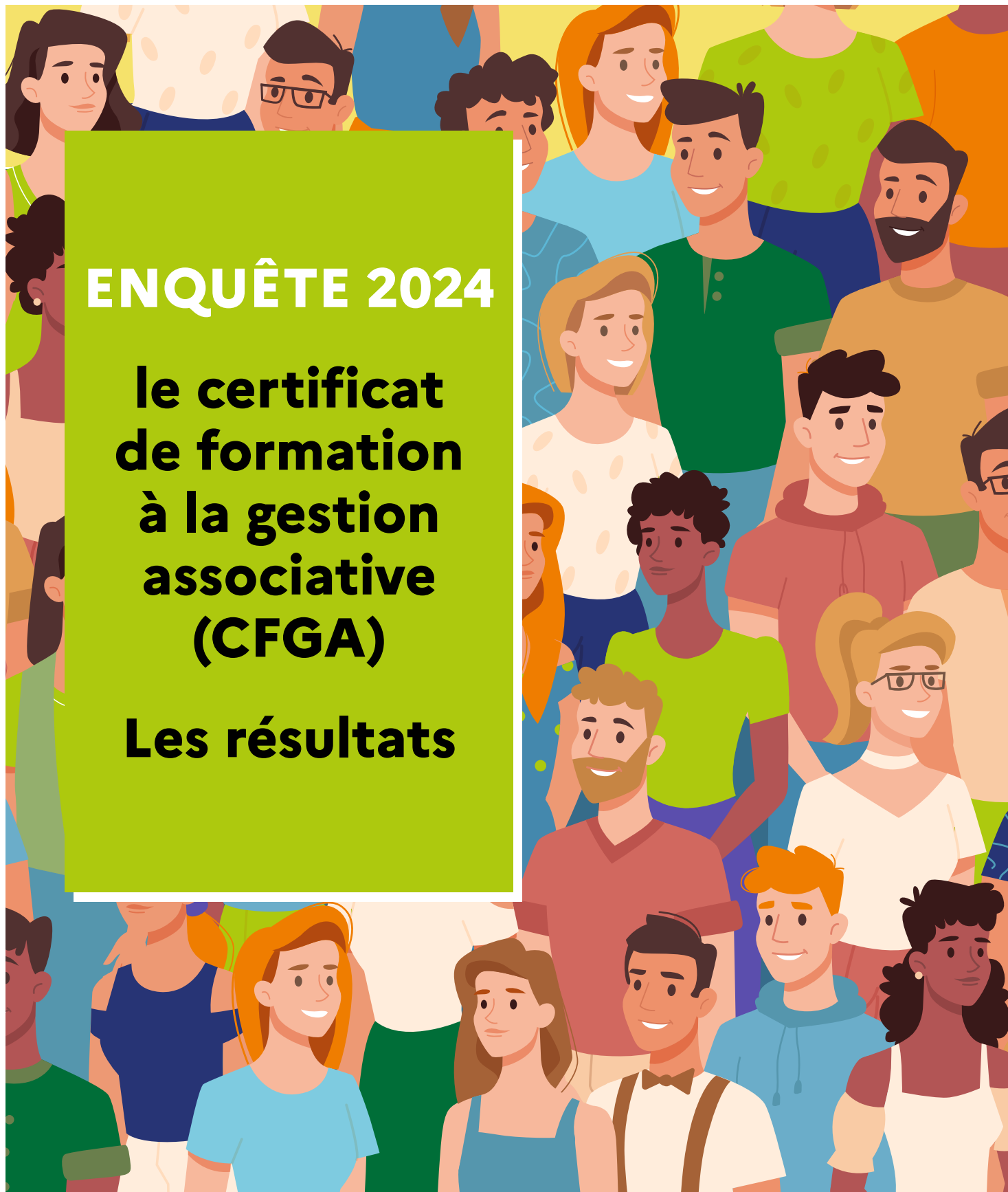


Table des matières

Synthèse de l'enquête	5
I - LE CFGA À DESTINATION DES ORGANISMES DE FORMATION	6
1. Organismes habilités	6
Q1-4 : Informations générales	6
Q5-6 : Labellisation	8
Q7 : Ancienneté	8
2. Sessions	9
Q8-21 : Nombre de sessions par organisme en 2023	9
Q9-Q20 : Modalités d'organisation des sessions	10
Q22-27 : Durée de la formation théorique	11
Q28-29 : Stage / formation pratique	12
Q30-34 : Conventions de partenariat	12
Q35-36 : Mutualisation de la formation	13
3. Stagiaires	13
Q37-40 : Origine des stagiaires	13
Q41-47-49 : Nombre de stagiaires	14
Q42-46 : Rapport au milieu associatif des stagiaires	15
Q50-55 : Genre et âge des stagiaires	16
4. Financement	16
Q56-58 : Prix à payer pour les différents publics	16
Q59-63 : Financements	17
Q64-66 : Coût pour l'organisme de formation	18
5. Référentiel	19
Q67-72 : Modules existants	19
Q73-74 : Nouvelles thématiques	20
6. Remarques sur le CFGA (Q75)	21
II - LE CFGA À DESTINATION DES STAGIAIRES	23
1. Informations sur la session du CFGA	23
Q1-3 : Inscription	23
Q4-5 : Année et département de la session	24
Q6-10 : Modalités d'organisation de la session	25
Q11 : Obtention du certificat	25
Q12-14 : Utilité du CFGA	27
2. Référentiel	28
Q15-18 : Nombre de modules suivis	28
Q19-21 : Stage pratique	29
Q23-28 : Modules existants	30
Q29-30 : Nouvelles thématiques	30
Q22-31 : Remarques sur le CFGA	31
3. Profil	32
Q32-35 : Rapport au monde associatif	32
Q36-37 : Activité principale	33
Q38 : Genre	33
Q39 : Âge	34
Q40 : Département	34
Q41 : Handicap	35

Présentation de l'enquête

I. Qu'est-ce que le CFGA ?

Le certificat de formation à la gestion associative (CFGA) est un certificat délivré aux personnes qui ont suivi une formation théorique (30 heures) et pratique (20 jours) en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Il existe depuis 2008. Les candidat(e)s à l'obtention de ce certificat doivent être membres d'une association déclarée et âgé(e)s de seize ans au moins au premier jour de la formation. Les deux parties de la formation (théorique et pratique) sont coordonnées par un(e) responsable pédagogique de l'organisme de formation. Cette formation doit être assurée par un organisme habilité par l'État chaque année – l'habilitation est valable un an.

Le référentiel de la formation est disponible sur Légifrance : arrêté du 15 décembre 2008 pris pour l'application du décret n° 2008-1013. www.legifrance.gouv.fr

II. Pourquoi faire une enquête ?

Depuis 2019, le deuxième sujet d'inquiétude pour les responsables d'association est le renouvellement des dirigeant(e)s bénévoles (48 % en 2023), devant la situation financière de leur association. Les études de Recherches & Solidarités dont La France bénévole 2024, mettent en lumière la baisse continue du nombre de bénévoles âgé(e)s qui constituent la colonne vertébrale du secteur bénévole. Pour soutenir la prise de responsabilité des bénévoles, il existe plusieurs outils de politique publique dont Guid'Asso. En matière de formation des bénévoles, le FDVA formation des bénévoles et le CFGA sont aussi des leviers plébiscités pour répondre à cette crise.

Le temps était venu de réaliser un bilan du CFGA pour savoir s'il répond toujours aux réalités et aux besoins du milieu associatif, et obtenir les informations indispensables à, le cas échéant, son évolution. Ainsi, l'enquête, réalisée par le Ministère chargé de la vie associative (DJEPVA et DRAJES), a pour objectif de mieux connaître le profil des organismes de formation et des stagiaires.

III. Quelle forme a pris cette enquête ?

La DJEPVA a réalisé au cours de ce premier semestre, une première étude quantitative exploratoire sur le CFGA auprès des DRAJES chargées de l'habilitation, puis un bilan complet du dispositif à l'aide de deux questionnaires adressés, d'une part, aux organismes de formation habilités en 2023 (41 réponses) et, d'autre part, aux personnes qui se sont inscrites à une session (281 réponses) – contactées par leur organisme de formation directement.

Les questionnaires ont été relus par différents partenaires du ministère (INJEP, Direction des Sports, et Mouvement associatif notamment). Ils ont été relayés par le CNOSF, le RNMA et la Ligue de l'enseignement. Les questionnaires des organismes et des stagiaires ont été ouverts le 02 avril 2024 et clôturés respectivement le 13 mai 2024 et le 23 mai 2024.

Les résultats, anonymes, vous sont présentés sous forme de synthèse d'abord, puis détaillés question par question. Différentes thématiques sont abordées : des informations générales sur les organismes de formation et les stagiaires, le référentiel (contenu de la formation), les modalités d'organisation, le prix, le financement...

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé directement ou indirectement à cette enquête !

Synthèse de l'enquête

I. Chiffres clés

- 990 inscriptions en 2023, 75 sessions dispensées, et 36 organismes habilités.
- 98% des stagiaires estiment que le CFGA leur a été utile, 92% car il leur a permis de monter en compétence.
- 53% des personnes inscrites a une session en 2023 ont reçu le certificat.
- Les organismes de formations sont présents sur 35 départements et les stagiaires qui ont participé à l'enquête sur 44 départements.
- De fortes disparités territoriales sont visibles : dans quatre régions différentes, aucun organisme n'a été habilité en 2023 (Centre-Val-de-Loire, Corse, Grand Est, et Martinique) alors que dans quatre régions quatre organismes ou plus ont été habilités en 2023 (Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et la Réunion).

II. Profil des organismes de formation

- 35 sur 41 des organismes de formation sont labellisés Guid'Asso ou CRIB et 25 sont certifiés Qualiopi.
- La moitié des organismes de formation bénéficient du FDVA 1 – formation des bénévoles pour financer l'organisation du CFGA.
- Parmi les organismes de formation il y a 40 associations et 1 université.
- Parmi les 40 associations répondantes, 18 relèvent du secteur de l'accompagnement et de la formation, 15 du secteur sportif et 7 de l'éducation populaire / vie sociale.

III. Profil des personnes inscrites

- Il y a près de 70% de bénévoles et 20% de salariés, 10% en service civique, porteurs de projets.
- Il y a 65% de femmes.
- La moitié a 25-49 ans et un quart moins de 24 ans.
- Les personnes inscrites sont principalement issues des secteurs « action sociale, humanitaire et caritative », « loisirs, divertissement, vie sociale » et « sport ».

IV. Référentiel

- 18% des personnes inscrites n'ont pas réalisé de formation pratique et 14% n'ont pas suivi tous les modules.
- Les moyennes globales données au contenu de la formation théorique sont :
 - 4,6/5 pour les organismes de formation
 - 4,5/5 pour les stagiaires.
- De nouvelles thématiques demandent à être mieux prises en compte dans le CFGA telles que le numérique, la communication, la gestion d'un collectif, la fiscalité / comptabilité, ou les violences sexistes et sexuelles.

Continuez votre lecture pour accéder aux résultats détaillés. Vous pouvez consulter le sommaire au début du rapport pour accéder directement à la thématique qui vous intéresse.

V. Les enseignements

Tout d'abord, il est important de souligner que le CFGA est un dispositif très pertinent, selon les organismes habilités, les représentants de l'État ainsi que les bénéficiaires :

- Il permet la montée en compétence de (futurs) dirigeants
- Il est transversal et permet de sortir des logiques de développement sectoriel que l'on retrouve dans les institutions et les têtes de réseaux associatives. Ainsi, lors des sessions, la diversité des participants est considérée comme une véritable plus-value.
- Le certificat permet de reconnaître des compétences acquises, et le fait qu'il repose sur un décret lui donne de la légitimité. Son uniformisation au niveau national lui donne de la visibilité, tout en permettant une certaine liberté pédagogique et donc une adaptation au public ciblé et au tissu associatif local.

98% des stagiaires estiment que le CFGA leur a été utile, 92% car il leur a permis de monter en compétence.

Néanmoins, le CFGA présente trois grandes limites qui ressortent clairement des enquêtes :

- Il est globalement très inégalement connu et promu dans les territoires par l'État, les conseils régionaux chargés de la formation professionnelle et les fédérations
- Il ne repose pas sur un modèle économique prédéterminé. Le ministère a refusé pour le moment que le FDVA 1 – formation de bénévoles permette officiellement de le financer (« ne sont pas éligibles à une subvention les formations qui bénéficient prioritairement à un individu, qu'elles aboutissent ou non à la délivrance d'un diplôme (BAFA, BAFD, PSC12 ...) »). Toutefois, dans la réalité la moitié des organismes répondants en bénéficie tout de même. Autrement, ils essayent de trouver des solutions alternatives qui dépendent beaucoup de leurs partenaires.
- Sa longueur théorique et pratique fait qu'environ la moitié des personnes inscrites n'obtient pas le certificat.
- Il s'adresse officiellement à un public bénévole uniquement, mais seuls 12% des organismes respectent cela et 30% des inscrits ont un profil différent. La corrélation avec le manque de formation pour les salariés du secteur doit être documentée.



I. LE CFGA À DESTINATION DES ORGANISMES DE FORMATION

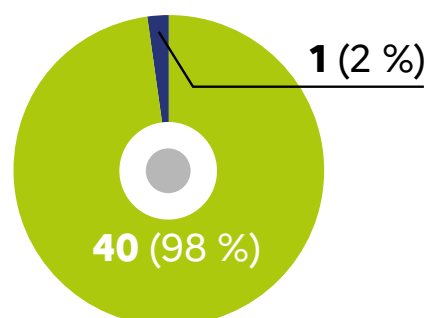
41 réponses

1. Organismes habilités

Q1-4 : Informations générales

Quel est le statut de votre organisme ?

Parmi les 41 organismes ayant répondu au questionnaire, 40 sont de forme associative. Il n'y a aucune fondation (société civile ou commerciale). Le dernier organisme est une université.

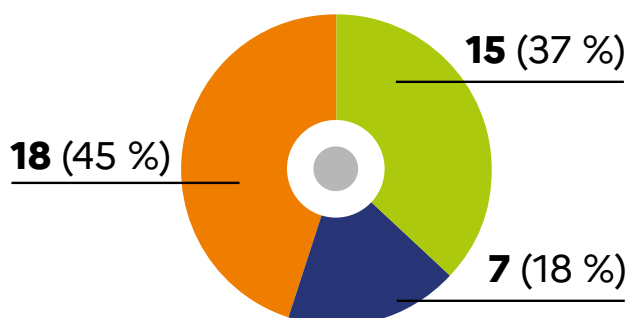


■ Association ■ Organisme public

Quel est le nom de votre organisme ?

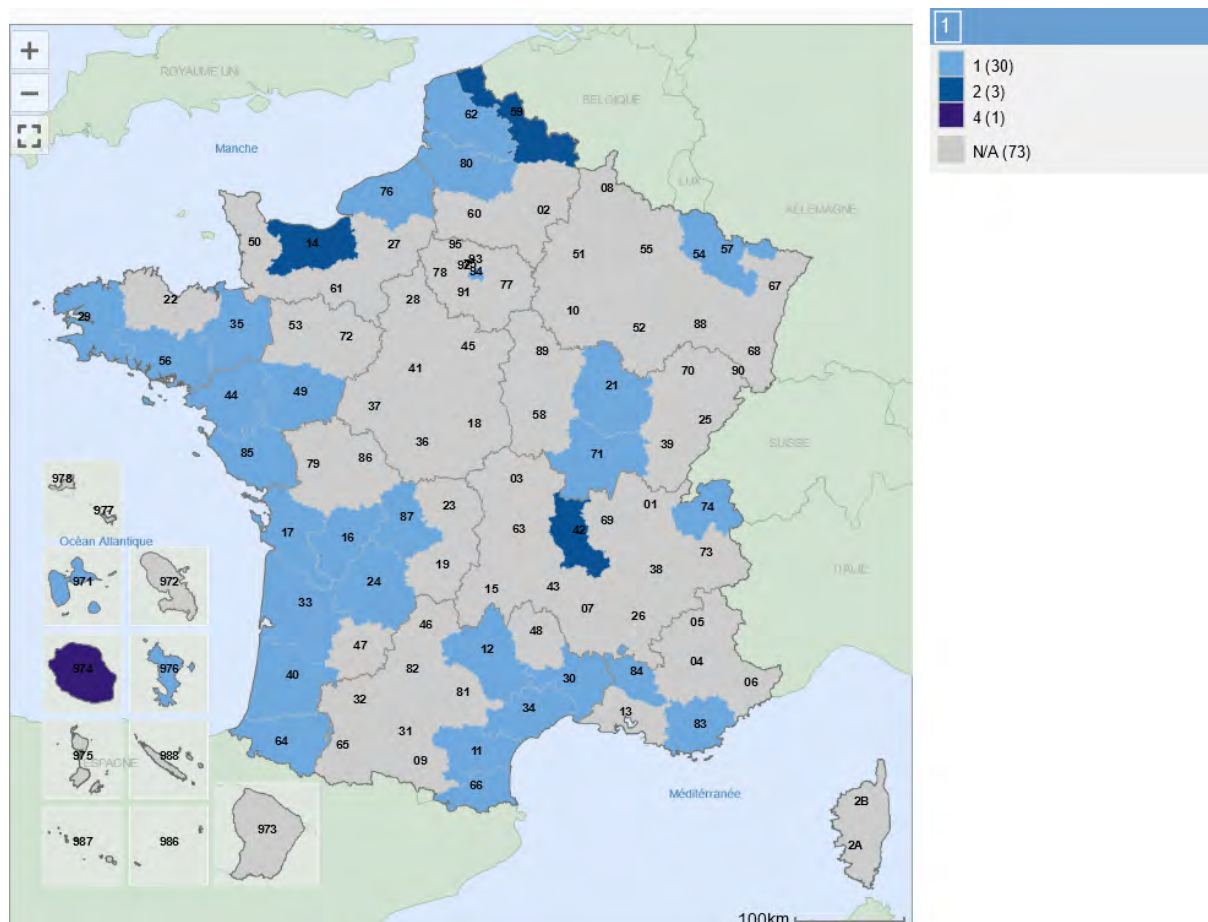
Quel est le numéro SIRET de votre organisme ?

Parmi les 40 associations répondantes, il y a 9 comités départementaux / régionaux olympiques et sportifs (CRDOS), 5 profession sport et loisirs (PSL), 5 ligues de l'enseignement, 4 maisons des associations, 1 maison des jeunes et de la culture et 1 maison familiale rurale. Les secteurs sont répartis comme suit :



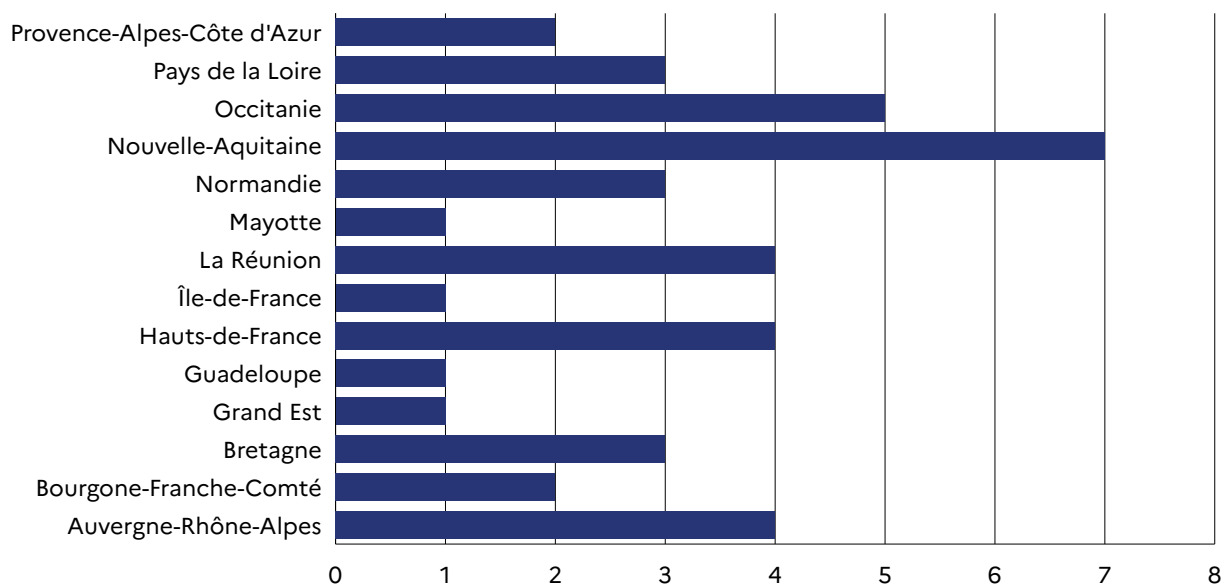
■ Sport ■ Vie sociale
■ Accompagnement / Formation

Quel est le code postal de votre organisme ?



14 régions ont été représentées dans cette enquête.

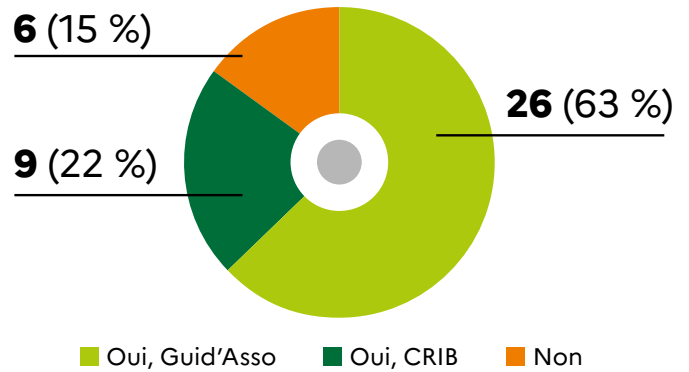
Néanmoins, il semblerait que 5 organismes répondants n'étaient pas habilités en 2023 : 2 en Bretagne, 1 en Grand Est, 1 en Nouvelle-Aquitaine et 1 en Normandie.



Q5-6 : Labellisation

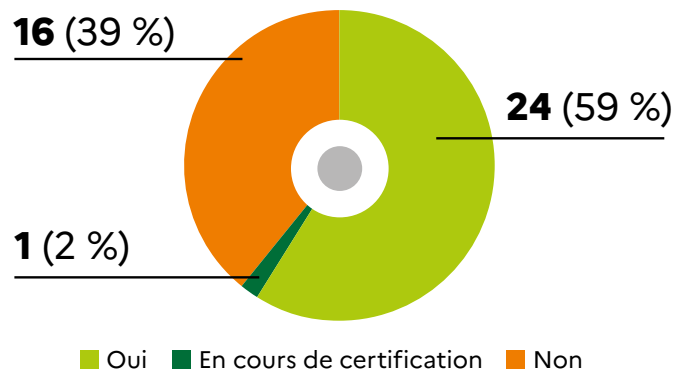
Est-ce que votre organisme est labellisé Guid'Asso ou Centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) ?

Seuls 6 des 41 organismes (15%) ne sont pas labellisés Guid'Asso ou CRIB.



Est-ce que votre organisme est certifié Qualiopi ?

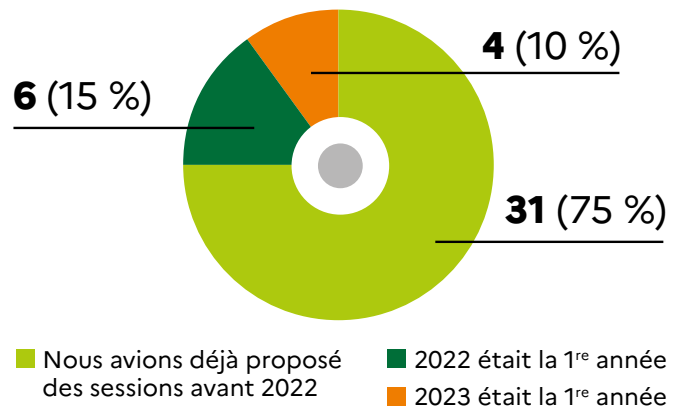
Plus de la moitié (60%) des organismes sont certifiés Qualiopi ou en cours de certification.



Q7 : Ancienneté

Depuis combien de temps proposez-vous des sessions de CFGA ?

Trois quart des organismes proposaient déjà du CFGA avant 2022.



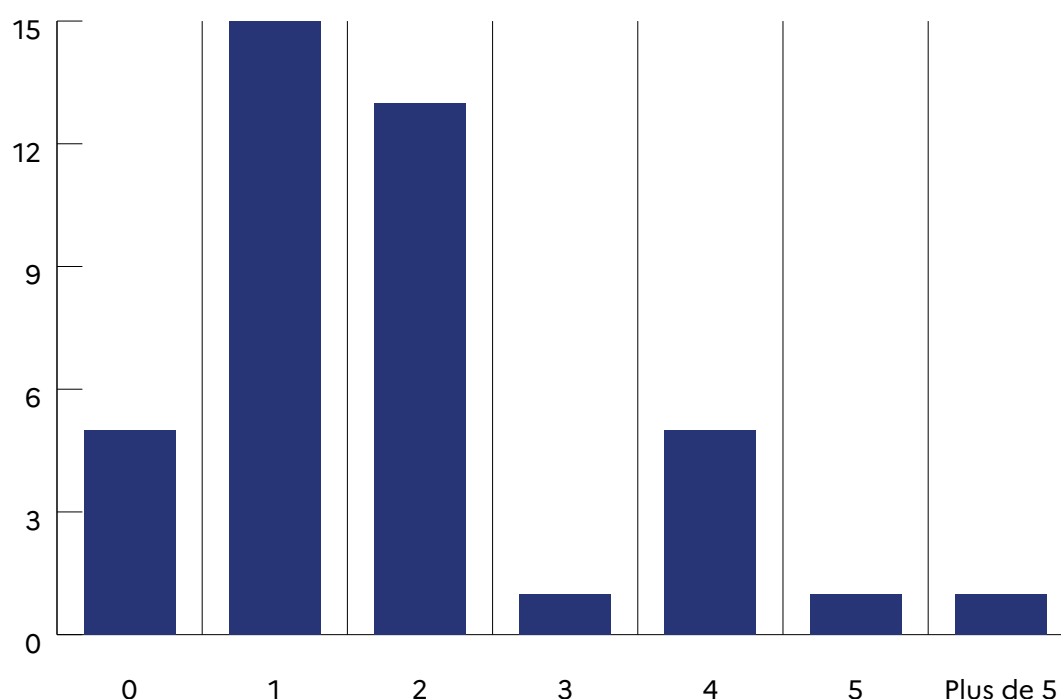
2. Sessions

Q8&21 – Nombre de sessions par organisme en 2023

Combien de sessions CFGA avez-vous organisé en 2023 ?

La majorité (68%) des organismes propose une ou deux sessions par an, et 5 des organismes répondants n'ont pas organisé

de session en 2023 (dont 2 qui ne seraient pas habilités).



Pour les organismes qui ont répondu « 0 » à la question précédente :

Pourquoi n'avez-vous pas organisé de session de formation ?

Sur les 5 organismes qui n'ont pas organisé de session en 2023, 4 ont l'air d'avoir subi cette situation :

- 3 ont dit ne pas avoir assez d'inscriptions
- 1 a eu une « année compliquée » (agenda chargé + fin de la possibilité de prise en charge CPF et plus de financements OPCO à partir de septembre)

Le dernier organisme n'organise des sessions que tous les 2 ou 3 ans seulement et donc n'avait pas prévu d'en faire en 2023 (et il n'est d'ailleurs pas habilité).



Q9-Q20 : Modalités d'organisation des sessions

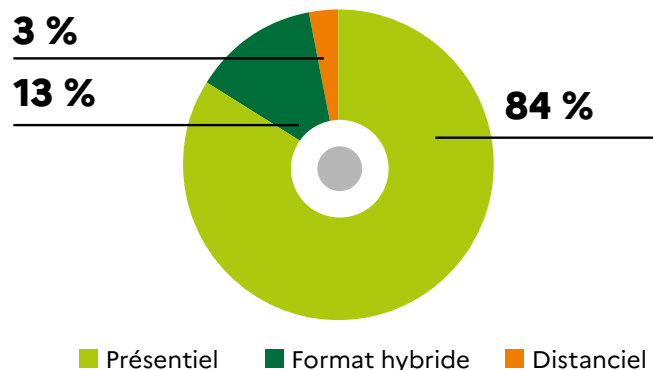
Quelles sont les modalités d'organisation de la session ?

Parmi les 36 organismes qui ont organisé au moins une session en 2023, un seul propose des sessions complètement à distance

(2 dans l'année) et 5 ont proposé un format hybride.

		Présentiel	Format hybride	Distanciel	Total
Session 1	Nombre	31	5	0	36
	Pourcentage	86%	14%	0%	100%
Session 2	Nombre	17	4	0	21
	Pourcentage	81%	19%	0%	100%
Session 3	Nombre	7	0	1	8
	Pourcentage	88%	0%	13%	100%
Session 4	Nombre	6	0	1	7
	Pourcentage	86%	0%	14%	100%
Session 5	Nombre	1	1	0	2
	Pourcentage	50%	50%	0%	100%
Session 6	Nombre	1	0	0	1
	Pourcentage	100%	0%	0%	100%
Total	Nombre	63	10	2	75
	Pourcentage	84%	13%	3%	100%

Lecture : 21 organismes ont organisé deux sessions en 2023, dont 17 qui ont eu lieu en présentiel et 4 avec un format hybride (présentiel et distanciel).



Pour les organismes qui ont répondu « format hybride » à la question précédente :

Précisez le nombre d'heures qui ont lieu à distance sur le nombre total d'heures (par exemple si 10h ont lieu à distance sur un total de 30h de formation, indiquez 10/30).

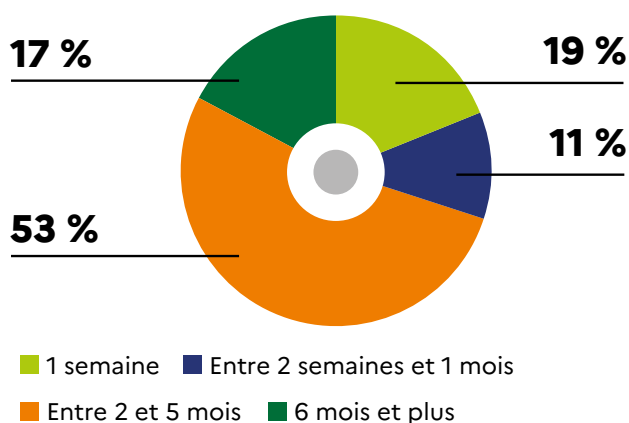
Concernant le format hybride, c'est environ un tiers des heures qui est proposé à distance.

Q22-27 – Durée de la formation théorique

Sur combien de temps est répartie la formation théorique ?

La majorité des formations théoriques sont organisées sur 2 à 5 mois.

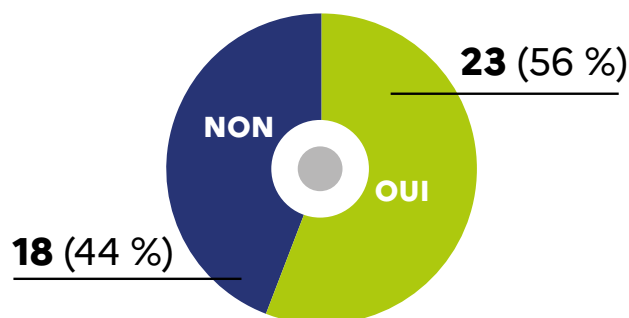
		1 semaine	Entre 2 semaines et 1 mois	Entre 2 et 5 mois	6 mois et plus	Total
Session 1	Nombre	3	7	19	7	36
	Pourcentage	8%	19%	53%	19%	100%
Session 2	Nombre	3	1	13	4	21
	Pourcentage	14%	5%	62%	19%	100%
Session 3	Nombre	3	0	4	1	8
	Pourcentage	38%	0%	50%	13%	100%
Session 4	Nombre	3	0	3	1	7
	Pourcentage	43%	0%	43%	14%	100%
Session 5	Nombre	1	0	1	0	2
	Pourcentage	50%	0%	50%	0%	100%
Session 6	Nombre	1	0	0	0	1
	Pourcentage	100%	0%	0%	0%	100%
Total	Nombre	14	8	40	13	75
	Pourcentage	19%	11%	53%	17%	100%



Q28-29 : Stage / formation pratique

Accompagnez-vous les stagiaires pour trouver un stage (formation pratique) ?

Un peu plus de la moitié des organismes accompagnent les stagiaires à trouver une formation pratique.



Pour les organismes qui ont répondu « oui » à la question précédente :

Comment les accompagnez-vous ?

Il y a globalement 4 types de réponses :

- 7 associations renvoient prioritairement les stagiaires à leur association initiale, dont 4 qui s'arrêtent là.
- 15 ont un réseau d'associations partenaires

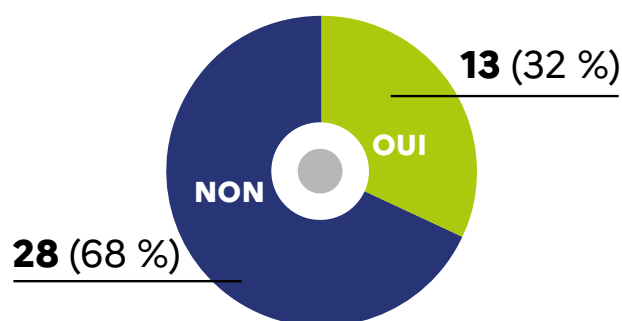
qu'elles peuvent solliciter.

- 7 proposent un rendez-vous individuel / accompagnement individualisé.
- 2 proposent un accompagnement en groupe voire un module spécifique.

Q30-34 : Conventions de partenariat

Votre association passe-t-elle des conventions de partenariat pour l'organisation de formation pour le compte d'autrui ?

Un peu plus d'un quart des organismes passent des conventions de partenariat pour l'organisation de formation pour le compte d'autrui.



Pour les organismes qui ont répondu « oui » à la question précédente :

Avec quels organismes avez-vous des conventions de partenariat ?

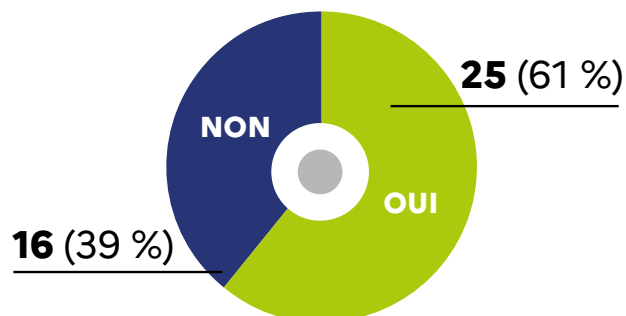
Seule une association a plusieurs types de partenaires : une association / fondation et une entreprise. Plus de la moitié des partenariats se font entre associations.

	Nombre
Des associations, fondations	8
Des collectivités publiques	5
Des entreprises	1
Total	14

Q35-36 : Mutualisation de la formation

Votre organisme mutualise-t-il la formation avec d'autres organismes ?

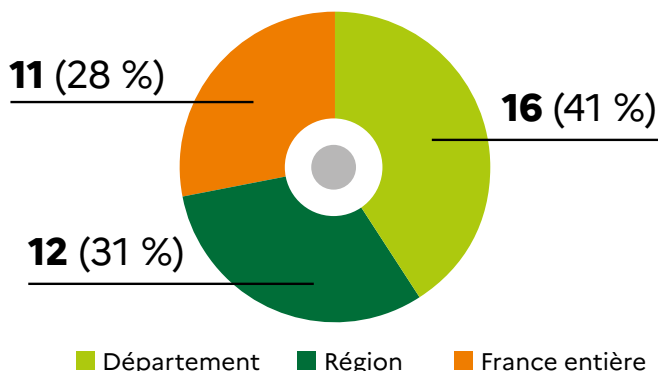
Une part non négligeable des organismes s'associe à d'autres organismes pour proposer la formation.



3. Stagiaires

Q37-40 : Origine des stagiaires

Acceptez-vous des stagiaires... ?



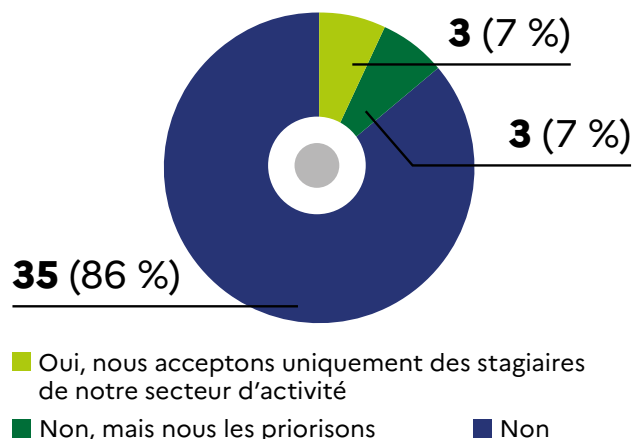
Seuls 11 organismes sur 41 acceptent tous les stagiaires qui se présentent à eux. 1 organisme n'accepte que des personnes étudiantes car le CFGA est organisé en

partenariat avec une université. Ainsi, la plupart a des stagiaires d'une zone géographique limitée, que ce soit de fait ou volontaire.

Acceptez-vous uniquement des stagiaires de votre secteur d'activité ?

La plupart des organismes acceptent tous les stagiaires quelle que soit l'association doit ils/elles viennent, sans s'arrêter sur le secteur d'activité.

2 CDOS priorisent les stagiaires du milieu sportif, et 1 autre n'accepte pas de stagiaire qui ne soit pas issu du milieu sportif. Les autres associations concernées sont une MFR, une université et une PSL.



Q41 & 47-49 : Nombre de stagiaires

Combien de stagiaires se sont inscrit-es en 2023 (toutes sessions confondues) ?

Parmi les stagiaires inscrit(e)s, combien ont validé la partie théorique ?

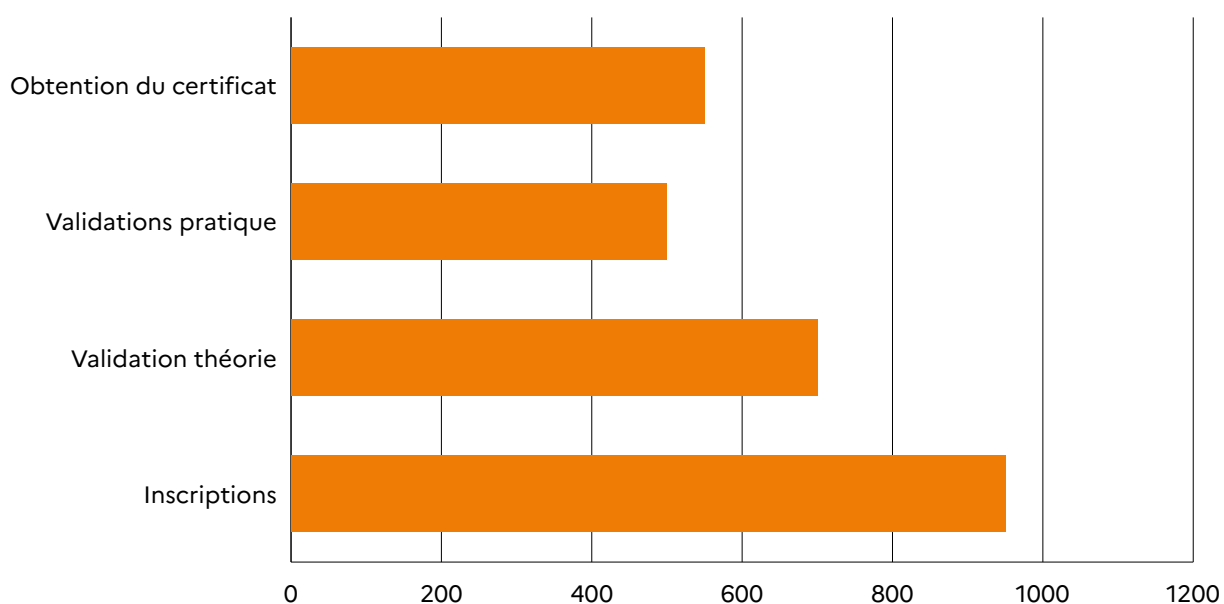
Parmi les stagiaires inscrit(e)s, combien ont validé la partie pratique (stage) ?

Parmi les stagiaires inscrit(e)s, combien ont obtenu le certificat ?

	Nombre	Pourcentage	Moyenne	Maximum	Minimum
Inscriptions	990	100%	24	88	0
Validations théorie	705	71%	17	62	0
Validations pratique	493	50%	12	57	0
Certificat délivré	526	53%	13	63	0

En 2023, près de 1000 stagiaires se sont inscrit(e)s pour participer à une session de CFGA et quasiment moitié moins a obtenu le certificat.

Le pourcentage est calculé à partir du nombre d'inscriptions.



2 organismes ont remis plus du double de certificat que validé de formation pratique. Cela peut s'expliquer par le fait que certaines associations étalent sur plusieurs années le CFGA.

Q42-46 : Rapport au milieu associatif des stagiaires

Quels profils acceptez-vous en tant que stagiaires ?

Bien qu'à l'origine le CFGA soit une formation à destination des dirigeant-es bénévoles uniquement, seuls 12% des

organismes n'acceptent pas d'autres profils aujourd'hui.

	Nombre	Pourcentage
Des bénévoles	41	100%
Des salarié(e)s	36	88%
Des volontaires en service civique	32	78%
Des porteurs / porteuses de projet	32	78%
Des personnes non-impliquées dans des associations et sans projet particulier	5	12%
Autre profil	4	10%

Dans les autres profils, on retrouve des personnes au lycée ou en études principalement, ainsi que pour un

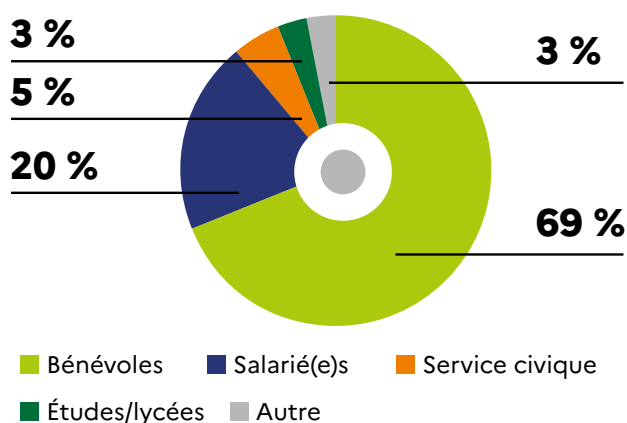
organisme « tous ceux qui veulent bénéficier de la formation ».

Parmi les stagiaires inscrit-es, combien y avait-il de bénévoles / salarié(e)s / volontaires en service civique ? Parmi les stagiaires inscrit(e)s, quels sont les autres profils que vous acceptez et combien y en avait-il ?

Les bénévoles représentent près de 70% des inscriptions, puis viennent les salariés

et enfin les volontaires en service civique.

	Nombre	Pourcentage	Moyenne	Maximum	Minimum
Bénévoles	683	69%	17	67	0
Salarié(e)s	201	20%	6	52	0
Volontaires en service civique	50	5%	2	17	0
Etudiant(e)s ou lycéen(ne)s	26	3%			
Total	960	97%			



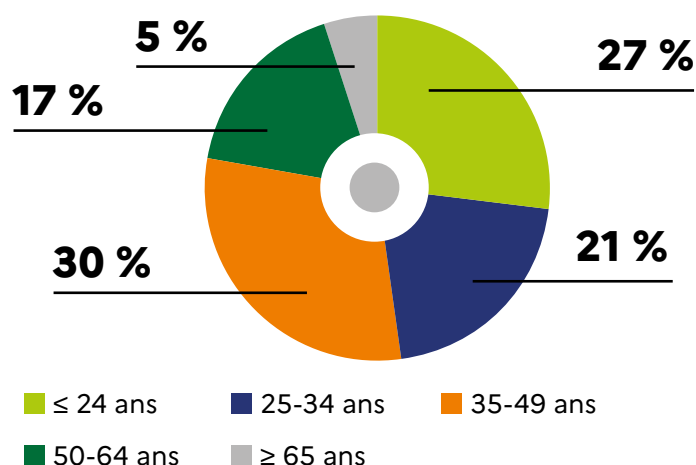
Q50-55 : Genre et âge des stagiaires

Parmi les stagiaires inscrit(e)s, combien y avait-il de femmes ?

Il y a eu 641 femmes inscrites sur 990 personnes au total, ce qui représente 65% des inscriptions.

Parmi les stagiaires inscrit(e)s, combien de personnes avaient moins de 24 ans / entre 25 et 34 ans / entre 35 et 49 ans / entre 50 et 64 ans / 65 ans et plus ?

Étant donné que les questions sur l'âge peuvent être compliquées à répondre pour les associations, ce sont les seules qui n'étaient pas obligatoires. Parmi les stagiaires dont on connaît l'âge, voici la répartition par tranches d'âges :



4. Financement

Q56-58 : Prix à payer pour les différents publics

Combien coûte la formation théorique du CFGA pour les bénévoles / salarié-es / volontaires en service civique ? (en euros)

Un organisme a mal interprété la question, il n'y a donc que 40 réponses exploitables au maximum dans cette partie.

Quasiment la moitié des organismes (19) propose le CFGA gratuitement aux bénévoles. En moyenne, le CFGA coûte 128€ pour une personne bénévole. La médiane est à 1€.

Prix pour les bénévoles	Nombre d'organismes concernés
0 € - gratuit	19
1 €	1
30 €	2
50 €	2
60 €	2
70 €	1
80 €	1
100 €	1
120 €	1

Prix pour les bénévoles	Nombre d'organismes concernés
140 €	1
150 €	1
250 €	1
300 €	1
360 €	2
450 €	1
700 €	1
800 €	1
950 €	1

36 organismes proposent le CFGA aux personnes salariées. En moyenne, le CFGA

coûte 720€ pour une personne salariée. La médiane est à 250€.

Prix pour les salarié(e)s	Nombre d'organismes concernés
0 € - gratuit	11
50 €	1
80 €	1
120 €	2
140 €	1
150 €	1
250 €	2
360 €	1
450 €	1
800 €	1

Prix pour les salarié(e)s	Nombre d'organismes concernés
1125 €	1
1200 €	2
1260 €	1
1400 €	1
1440 €	1
1500 €	3
1800 €	2
2340 €	2
2730 €	1

Enfin, 32 organismes proposent le CFGA aux volontaires en service civique (31 réponses exploitables). En moyenne, le CFGA coûte

120€ pour un(e) volontaire en service civique. La médiane est à 70€.

Prix pour les SC	Nombre d'organismes concernés
0 € - gratuit	13
1 €	1
50 €	1
70 €	1
100 €	2
120 €	3
140 €	2

Prix pour les SC	Nombre d'organismes concernés
150 €	1
200 €	1
250 €	1
300 €	1
350 €	1
360 €	2
800 €	1

Q59-63 : Financements

Comment financez-vous le CFGA ?

	Nombre	Pourcentage de réponse
FDVA 1 - formation de bénévoles	21	51%
Ressources propres	21	51%
Autres financeurs publics	12	29%
Financements de collectivités territoriales	9	22%
Autre	7	17%
Financeurs privés	5	12%
Pas de financements	4	10%
FDVA 2 - fonctionnement et innovation	0	0%

Précisez les autres financements que vous mobilisez pour le CFGA.

Dans les autres financements on trouve des OPCO (7), des communes / communautés de commune (5), des conseils départementaux (5), l'ANS (3), le SDJES (2) non précisé, des financements liés à Guid'Asso (2), la contribution directe

des stagiaires ou des associations porteuses des stagiaires (3), une convention de partenariat financier avec une université (2), le FSE+ (1), le CROUS (1), la CAF (1).

À quelle hauteur bénéficiez-vous du FDVA 1 ?

Concernant le FDVA 1 – formation de bénévoles, les 17 montants déclarés vont de 1500€ à 9000€ pour une année. La

moyenne est de 4500€ et la médiane est de 3500€.

Q64-66 : Coût pour l'organisme de formation

Combien vous coûte l'organisation de la partie théorique du CFGA en moyenne (en euros) ? (coût des salariés, ingénierie en amont, temps de travail pédagogique, intervenant(e)s...)

Concernant l'organisation de la partie théorique du CFGA, elle coûte en moyenne 6325€ à l'organisme. Le montant déclaré le

plus élevé est 28400€ et le plus faible est 840€. La médiane se situe à 5000€.

Combien vous coûte l'organisation de la partie pratique du CFGA en moyenne (en euros) ? (suivi des stagiaires, bilan d'après stage, éventuellement accueil de stagiaires)

Pour rappel, la valorisation comptable du bénévolat est calculée en fonction du taux horaire brut du SMIC : 1h = 11,65 euros

Concernant l'organisation de la partie pratique du CFGA, elle coûte en moyenne 1714€ (34 organismes concernés). Le montant déclaré le plus élevé est 10500€ et

le plus faible est 300€. La médiane se situe à 1140€.

Quelles sont vos principales dépenses liées au CFGA ?

Les principales dépenses sont :

- Salaires (responsable pédagogique, personne accueil sur les journées de formation, ingénierie en amont) : 29
- Intervenants : 19
- Loyers / location de salle : 11
- Matériel pédagogique (impressions...) : 14
- Outils de convivialité (café/thé, collations, repas) : 10

- Déplacements : 8
- Communication : 2
- Assurance
- Logistique
- Hébergement
- Temps convivial pour la cérémonie de remise des certificats

5. Référentiel

Q67-72 : Modules existants

Le CFGA contient 6 modules :

1. Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements.
2. Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics.
3. Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.
4. Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources

financières.

5. Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.
6. Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

Les associations ont été invitées à noter sur 5 chaque module, 5 étant la meilleure note et 0 la moins bonne.

	Moyenne	Maximum	Minimum
Module 4 : finances	4,88	5	3
Module 3 : gouvernance	4,73	5	1
Module 6 : gestion de projet	4,66	5	3
Module 5 : ressources humaines	4,54	5	2
Module 1 : loi 1901	4,51	5	2
Module 2 : monde associatif	4,07	5	1

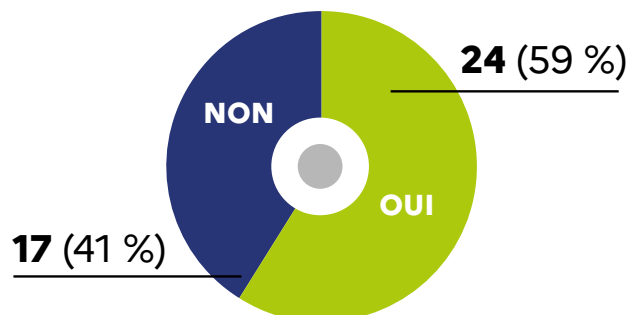
La moyenne globale est de 4,57/5.



Q73-74 : Nouvelles thématiques

Pensez-vous qu'il faudrait ajouter d'autres sujets / thématiques dans le référentiel du CFGA ?

La majorité (60%) des organismes pense qu'il faudrait ajouter de nouvelles thématiques dans le référentiel du CFGA.



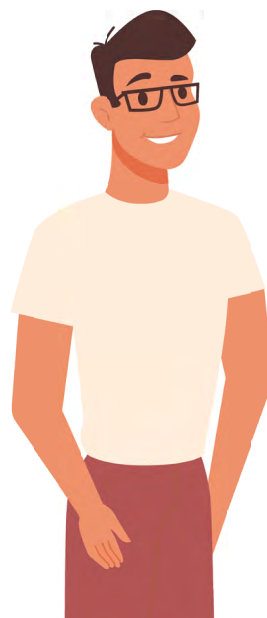
Lesquels ? Le faites-vous déjà ?

Les thèmes qui reviennent le plus sont :

- Utilisation du numérique / transition numérique (8)
- Communication dans les associations (6)
- Transition écologique / développement durable (5)
- Animation d'un collectif / gouvernance partagée (4)
- Questions de genre dans la vie associative et VSS (3)
- Fiscalité (3)

Autres remarques :

- 2 associations en profitent pour dire que 30 heures ne suffisent pas.
- Les formateurs doivent rester autonomes dans l'établissement du parcours pour répondre aux besoins du terrain.



6. Remarques sur le CFGA (Q75)

Avez-vous d'autres choses à ajouter sur l'évolution à donner au CFGA ?

Le prix/ le financement

- Il n'y a pas de financement dédié ce qui rend difficile sa gratuité. Il pourrait être

officiellement intégré au FDVA.

Les contenus et le temps de formation

- Les 30 heures ne suffisent pas.
- Incorporer des thèmes d'actualité et d'évolution du monde associatif. Repenser les modules 1 et 2 (fusionner). Revoir le détail des contenus des modules obligatoires, proposer des modules optionnels, revoir les titres des modules pour être plus explicites/attractifs/concrets.
- Il est essentiel de conserver des temps de formation en présentiel pour favoriser l'interconnaissance et la co-construction des connaissances (profil des apprenants, tailles des structures, missions, organisations, modèles économiques, etc.).
- Officialiser la possibilité d'hybrider la formation théorique.

- Difficulté pour certains stagiaires à réaliser le stage pratique (durée, disponibilité, intérêt). Temps mobilisé conséquent pour le suivi des stages pratiques (point d'étape, relances, etc.). Le rendre optionnel - modulé pour les personnes en fonction, voire obligatoire pour les profils n'ayant pas d'expérience serait peut-être une piste à creuser.
- Penser le CFGA en 2 phases : base et perfectionnement (2).
- Créer un module CFGA au sein des universités.
- Difficulté d'accéder à des salles de formation.
- Prévoir une sensibilisation au harcèlement et une sensibilisation diversité et inclusion.

Le public éligible

- Le CFGA doit être ouvert à un public plus large.
 - Les salarié(e)s participent souvent à la gestion de l'association et leur participation permet également le financement du CFGA (modèle économique pour certains organismes de formation).
 - D'autres profils sont intéressés : volontaires en service civique, personnes en reconversion, professionnels de l'accompagnement (Guid'Asso ou

collectivités territoriales qui n'ont pas d'autre formation). Voir intégrer le CFGA dans les possibilités de formation proposées aux volontaires, notamment ceux en volontariat dans des associations.

- Des agents de collectivité ont voulu participer à cette formation mais, n'ayant pas de solution de financement, ces demandes n'ont pas pu aboutir.
- Exemple de CFGA-Jeunes

La valeur de la formation

- Mieux valoriser le CFGA :
 - Inscrire le CFGA au RNCP (3) pour rendre la formation professionnalisante, plus visible et la valoriser. Rendre le CFGA éligible au CPF - CEC (4).
 - Prendre en compte le fait qu'il y ait des dirigeant-es formé-es au CFGA dans les dossiers de subvention (3).
- Redéfinir les modalités d'évaluation finale et les outils (livret et certificats sont très vieux et dépassés).
- Organiser un jury de certification composé majoritairement de partenaires financiers. Cela semble être une bonne pratique en engageant les apprenants dans un parcours « sérieux » et en permettant de faire du lien avec des techniciens et institutions locales. C'est un moment privilégié qui permet d'accompagner l'ensemble d'une structure vers l'amélioration de ses pratiques et pas seulement un(e) apprenant(e).

La valeur du produit et sa reconnaissance

- L'acronyme CFGA n'est ni parlant, ni vendeur.
- Reprendre le charte graphique Guid'Asso (marque ?). Promouvoir le CFGA dans les communications institutionnelles.
- Valoriser cette formation pour une reconnaissance des acteurs de l'ESS : comme le BAFA est reconnu par les associations de jeunesse, le CFGA pourrait être reconnu par les employeurs du champ de l'ESS ?

Simplification du processus

- Faciliter la demande d'habilitation, pouvoir la faire en ligne (telles les demandes de subvention). Penser une habilitation pluriannuelle. + Habilitier automatiquement les Guid'Asso Accompagnement généraliste.
- Peut-être un procédé dématérialisé de déclaration des lauréat(e)s. Prévoir un document plus officiel pour la remise du Certificat de Formation à la Gestion Associative.

Les outils

- Proposer des temps (régionaux) entre acteurs du CFGA pour partager les pratiques (existe dans les Hauts de France).
- Un guide des formateurs / formatrices au CFGA : les bonnes pratiques, la demande d'autorisation, l'hybridation...



II. LE CFGA À DESTINATION DES STAGIAIRES

281 réponses

1. Informations sur la session du CFGA

Q1-3 : Inscription

Comment avez-vous connu le CFGA ?

La plupart des stagiaires ont connu le CFGA par leur association.

	Nombre	Pourcentage
Par mon association	149	53%
Par internet	48	17%
Par le bouche-à-oreille	47	17%
Par une autre association	17	6%
Par la mairie	11	4%
Autre (université, affiche/flyer, liste de mail, forum des associations)	9	3%
Total	281	100%

Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire à une session de formation CFGA ?

La réponse à cette question était ouverte. Les raisons évoquées sont :

- 98% pour monter en compétence.

Plus précisément :

- 50% pour se perfectionner.
- 10% veulent se préparer pour un nouveau poste (bénévole ou salarié).
- 7% veulent obtenir un certificat et une reconnaissance officielle de leurs compétences.

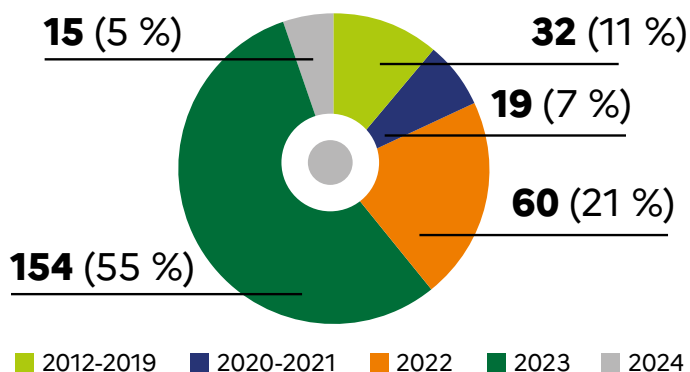
- 2% pour le certificat et la reconnaissance officielle de leurs compétences uniquement.

- 5% veulent découvrir le milieu associatif sans raison explicite.
- 5% font un CFGA avant de créer une association.
- 2% veulent développer leur réseau.

Q4-5 : Année et département de la session

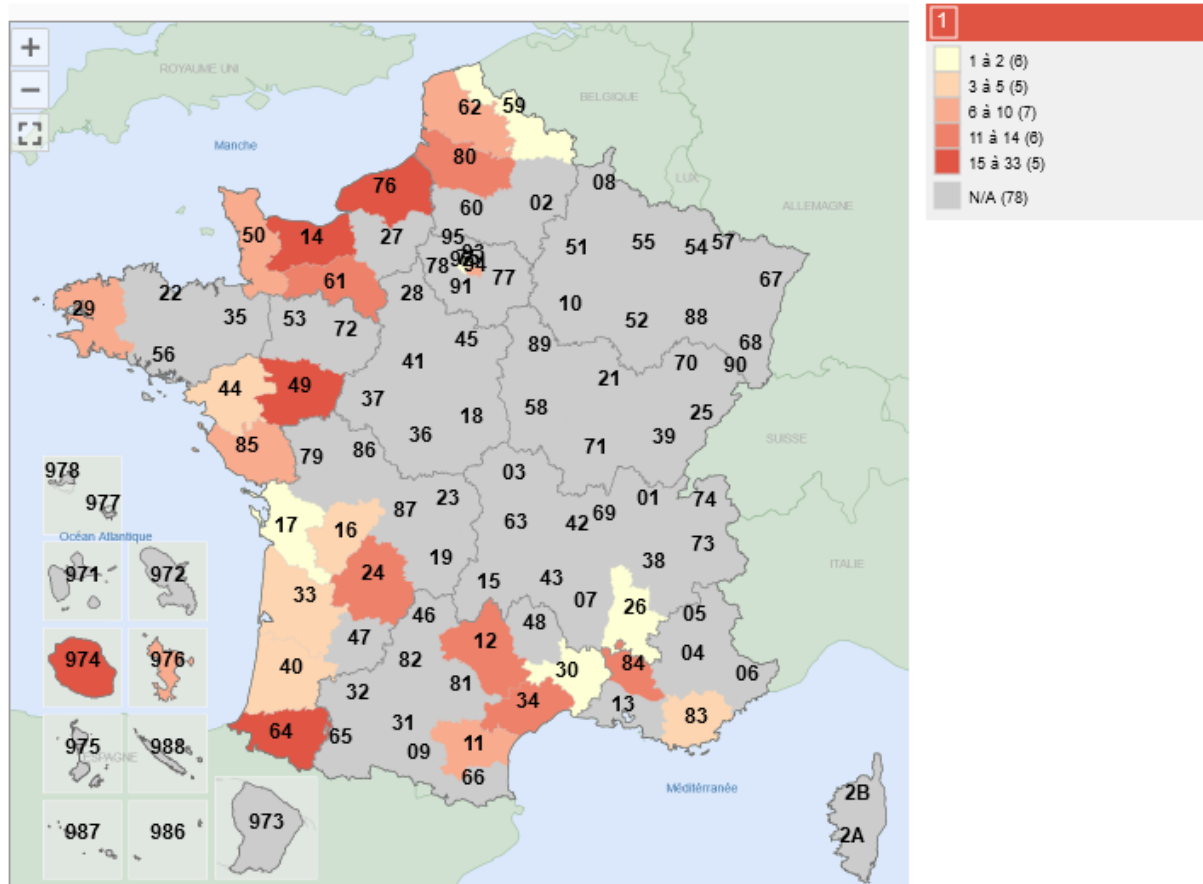
En quelle année avez-vous commencé la formation du CFGA ?

Plus de la moitié des répondant(e)s ont commencé la formation en 2023.



Dans quel département avez-vous participé à une session de formation CFGA ?

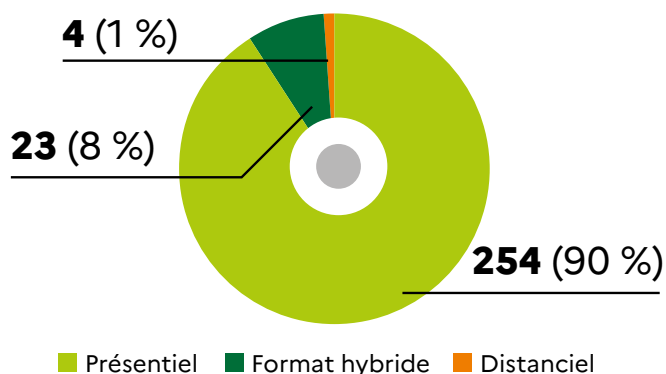
Les sessions ont surtout lieu dans des départements cotiers ou presque.



Q6-10 : Modalités d'organisation de la session

Quelles étaient les modalités d'organisation de la session ?

90% des stagiaires ont suivi la formation en présentiel uniquement.



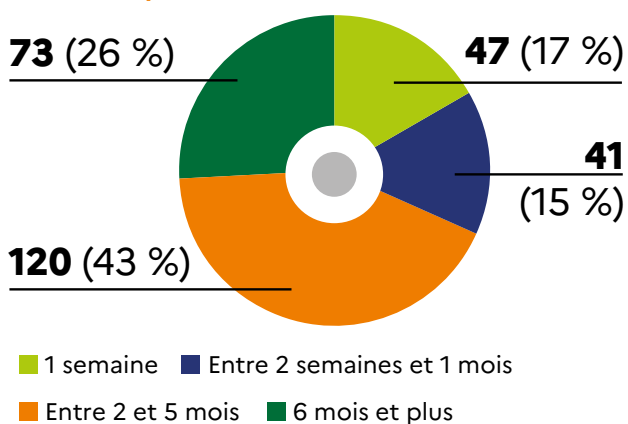
Précisez le nombre d'heures qui ont eu lieu à distance sur le nombre total d'heures (format hybride).

Toutes les réponses à cette question n'ont pas été exploitables étant donné que le nombre total d'heure n'a pas toujours été précisé. Néanmoins, on constate que les réponses vont de 2h à 16h en distanciel pour

un nombre total d'heure qui tourne autour des 30 heures. La plupart du temps, c'est entre 1/3 et 1/4 des heures de formation qui sont à distance dans les formats hybrides.

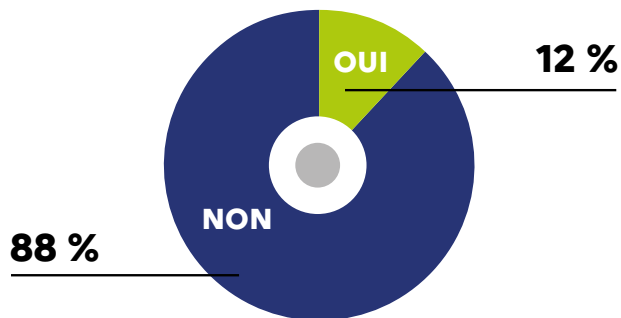
Sur combien de temps était répartie la formation théorique ?

La temporalité de la formation théorique varie d'une semaine à 6 mois et plus selon les cas.



Auriez-vous aimé que les modalités soient différentes ?

La grande majorité des stagiaires n'auraient pas aimé d'autres modalités d'organisation de leur session de CFGA.



Précisez ce que vous auriez aimé en termes d'organisation ? Pour les 33 « non » à la réponse précédente.

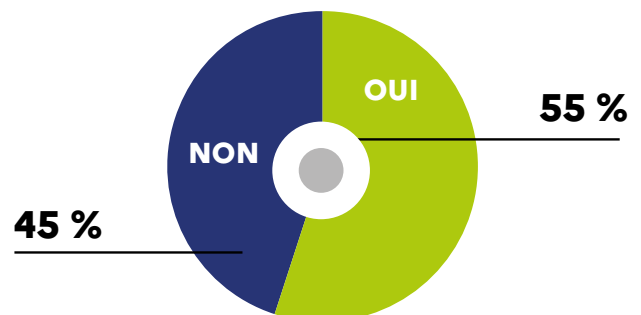
Les réponses vont dans le sens d'une plus grande souplesse dans les jours proposés ou du lieu de la formation : les solutions proposées sont davantage de distanciel ou un lieu de formation plus proche (8 réponses). 80% (26) de ces répondant(e)s

avaient une formation théorique répartie sur au moins deux mois et 3 estiment qu'ils auraient préféré des cours plus regroupés dans le temps.

Q11 : Obtention du certificat

Est-ce que le certificat vous a été délivré ?

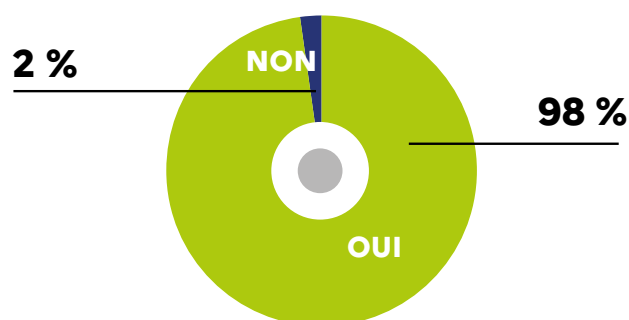
Seulement 55% des stagiaires ont reçu le certificat.



Q12-14 : Utilité du CFGA

Estimez-vous que le CFGA vous a été utile ?

Quasiment la totalité des stagiaires estiment que le CFGA leur a été utile.



Pourquoi pensez-vous que le CFGA vous a été utile ? (274 réponses)

La très grande majorité des stagiaires leur a permis de monter en compétence. pensent que le CFGA leur a été utile car il

Réponses	Nombre	Pourcentage
Montée en compétence	252	92%
Rencontres (stagiaires, associations et intervenants)	45	16%
Confiance en soi	30	11%
Gérer des bénévoles	8	3%
CV	5	2%

Pourquoi pensez-vous que le CFGA ne vous a pas été utile ? (7 réponses)

7 personnes ont estimé que le CFGA ne leur avait pas été utile :

- 2 d'entre elles ont souligné un manque d'implication.
- 1 n'a pas encore eu le temps de créer son association.
- 1 a changé de projet.
- 1 n'a toujours pas réussi à trouver un emploi dans une association.
- 1 a estimé que la formation n'était pas assez poussée pour elle (qui avait déjà beaucoup de connaissances sur le sujet), et 1 autre n'a toujours pas résolu son problème de gestion.

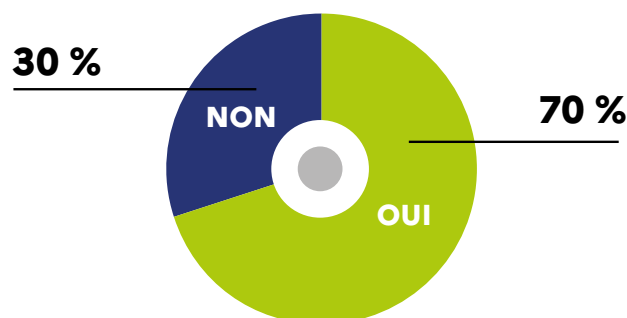
2. Référentiel

Q15-18 : Nombre de modules suivis

Pour les (126) personnes qui n'ont pas obtenu le certificat.

Avez-vous suivi tous les modules de la formation ?

38 répondant(e)s n'ont pas suivi tous les modules de la formation, ce qui revient à 30% des personnes qui n'ont pas reçu le certificat.



Pourquoi n'avez-vous pas suivi tous les modules ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
J'aurais aimé suivre tous les modules mais je n'en avais pas le temps	22	58%
J'ai été absent(e) à un / des modules malgré moi (santé, famille...)	11	29%
Je suis en cours de formation	4	11%
J'ai changé de projet	1	3%
Certains modules ne m'intéressaient pas	0	0%
Total	38	100%

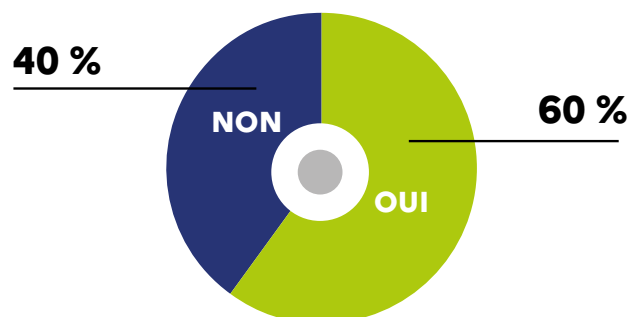


Q19-21 : Stage pratique

Pour les 126 personnes qui n'ont pas obtenu le certificat.

Avez-vous réalisé la formation pratique (stage) ?

51 répondants n'ont pas réalisé de formation pratique, ce qui revient à 40% des personnes qui n'ont pas reçu le certificat.



Pourquoi n'avez-vous pas réalisé de formation pratique (stage) ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Je n'ai pas cherché de formation pratique car je n'en avais pas le temps	21	41%
Je n'ai pas cherché de formation pratique car je n'en vois pas l'intérêt	9	18%
Je n'ai pas encore eu le temps de la faire ou de la terminer	8	16%
J'estime avoir réalisé une formation pratique mais elle ne rentrait pas dans le cadre du CFGA	4	8%
Autre	4	8%
J'ai cherché mais je n'ai pas trouvé de formation pratique	3	6%
Je ne savais pas qu'il y avait une formation pratique	2	4%
Total	51	100%

Q23-28 : Modules existants

Le CFGA contient 6 modules :

- 7. Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements.
- 8. Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics.
- 9. Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.
- 10. Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière

associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

- 11. Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.
- 12. Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

Les stagiaires ont été invités à noter sur 5 chaque module, 5 étant la meilleure note

et 0 la moins bonne.

	Moyenne	Maximum	Minimum
Module 3 : gouvernance	4,59	5	1
Module 5 : ressources humaines	4,54	5	1
Module 1 : loi 1901	4,53	5	1
Module 4 : finances	4,46	5	1
Module 6 : gestion de projet	4,45	5	0
Module 2 : monde associatif	4,36	5	0

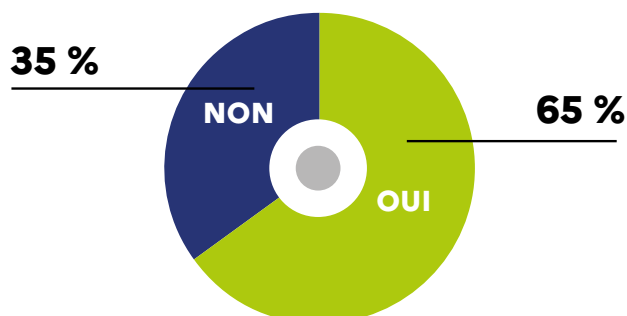
La moyenne globale est de 4,49/5.

Q29-30 : Nouvelles thématiques

Pensez-vous qu'il faudrait ajouter d'autres sujets / thématiques dans la partie théorique du CFGA ?

L'organisme de formation auprès duquel vous vous êtes inscrit(e) peut avoir rajouté des sujets / thématiques qui ne sont pas listées ci-dessus et qui ne sont donc pas obligatoires pour l'obtention du certificat.

Une minorité de stagiaires pense qu'il faudrait rajouter d'autres thématique dans le référentiel du CFGA.



Lesquels ?

83 personnes ont répondu à cette question. Les sujets qui reviennent le plus sont :

- Animation de réunion, relations humaines, gestion de conflit (15) ;
- Subventions et financement (12) ;
- Communication (11) ;
- Outils numérique (9) ;
- Comptabilité (9) ;
- Recrutement et gestion des salariées (8) ;
- Écologie (7) ;
- Cadre légal, assurances, problématiques juridiques courantes (7).

Q22 & 31 : Remarques sur le CFGA

95/281 personnes ont répondu à cette question :

- 43% d'entre elles ont fait avant tout un retour très positif sur la formation.
- 13% d'entre elles soulignent que les échanges qui ont lieu pendant la formation étaient très enrichissants.
- 10% d'entre elles auraient aimé approfondir certains sujets et trouvent

la formation soit trop courte soit trop basique. Au contraire, 4% d'entre elles trouvent que la formation était trop dense. 8 % d'entre elles trouvent que la formation est trop théorique et manque d'exemples concrets.

- 6% d'entre elles auraient aimé qu'il y ait une possibilité de mettre à jour et d'entretenir facilement les connaissances acquises suite à la fin de la formation.

Un quart des personnes qui ont répondu à cette question évoquent l'importance d'une meilleure communication sur le

CFGA, et d'une plus grande accessibilité sur les territoires, liée à une nécessaire prise en charge financière.

4 personnes pensent que certaines thématiques devraient être (plus largement) abordées dans le CFGA :

- Comment retenir les bénévoles et la gestion des bénévoles ;
- Aides et fonds européens ;
- Créer et gérer une fondation ;
- Transition écologique dans mon association.

3 personnes évoquent le stage pratique :

- Le délai de 120 heures, soit 20 jours entre la fin de la partie théorique et la soutenance est trop court.
- Le nombre de jours de la formation pratique est lourd : cette partie pourrait

être allégée ou modulée en fonction de l'expérience des bénévoles.

- Le stage pratique n'a pas du tout été contrôlé par l'organisme de formation.

3. Profil

Q32-35 : Rapport au monde associatif

Quelle était votre rapport au monde associatif au premier jour de la formation ? (Plusieurs réponses possibles).

Plus du trois quart des stagiaires inscrit(e)s au CFGA sont bénévoles.

Réponses	Nombre	Pourcentage
Bénévole dans une ou plusieurs association(s)	226	80%
Salarié(e) dans une association	57	20%
Porteur / porteuse de projet qui n'a pas encore abouti (ex : créer son association)	26	9%
En service civique dans une association	8	3%
Je n'étais pas impliqué(e) dans un projet associatif	6	2%
Stagiaire dans une association	1	0%

Quel est le secteur d'activité de votre association principale ? Il est question ici d'une association dans laquelle vous êtes bénévole / volontaire en service civique / salarié(e) et pas de celle dans laquelle vous avez effectué votre CFGA.

Les trois secteurs d'activité principaux sont l'action sociale, les loisirs / vie sociale et le sport.

Réponses	Nombre	Pourcentage
Action sociale, humanitaire et caritative	50	19%
Loisirs, divertissement, vie sociale	50	19%
Sport	49	19%
Activités culturelles	34	13%
Défense de causes, de droits, d'intérêts (dont environnement)	26	10%
Enseignement, formation et recherche non médicale	23	9%
Spectacles et activités artistiques	11	4%
Gestion de services économiques et développement local	8	3%
Santé	7	3%
Hébergement social ou médico-social	4	2%
Total	262	100%

Q36-37 : Activité principale

Étiez-vous, au premier jour de la formation ?

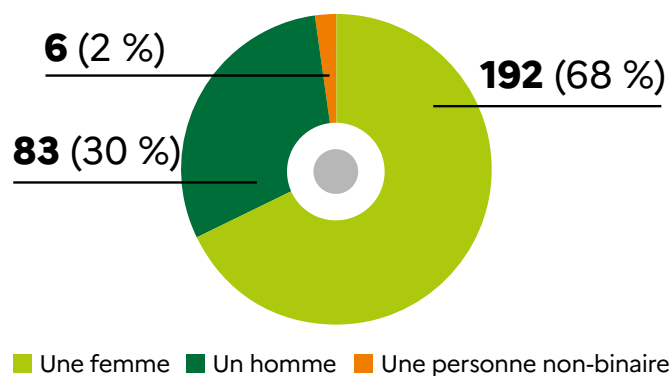
La grande majorité (75%) des stagiaires est active.

Réponses	Nombre	Pourcentage
En emploi	156	56%
En recherche d'emploi ou en formation	53	19%
À la retraite	39	14%
Au lycée ou en études	16	6%
En service civique	4	1%
Autre (bénévole, arrêt maladie, demandeur d'asile, rentière, congé parental, handicap, invalidité, sans activité)	13	5%
Total	281	100%

Q38 : Genre

Êtes-vous ?

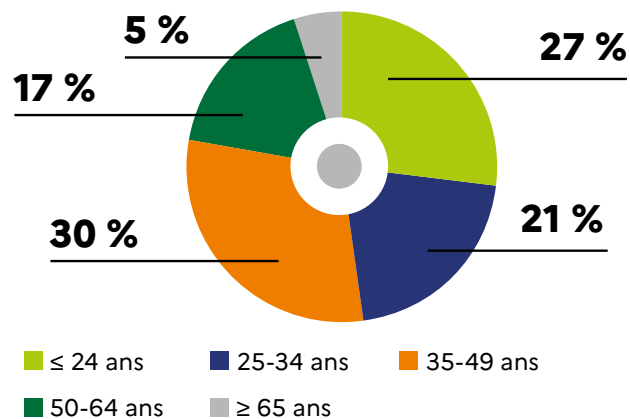
Près de 70% des répondant(e)s sont des femmes.



Q39 : Âge

Quel était votre âge au premier jour de la formation ?

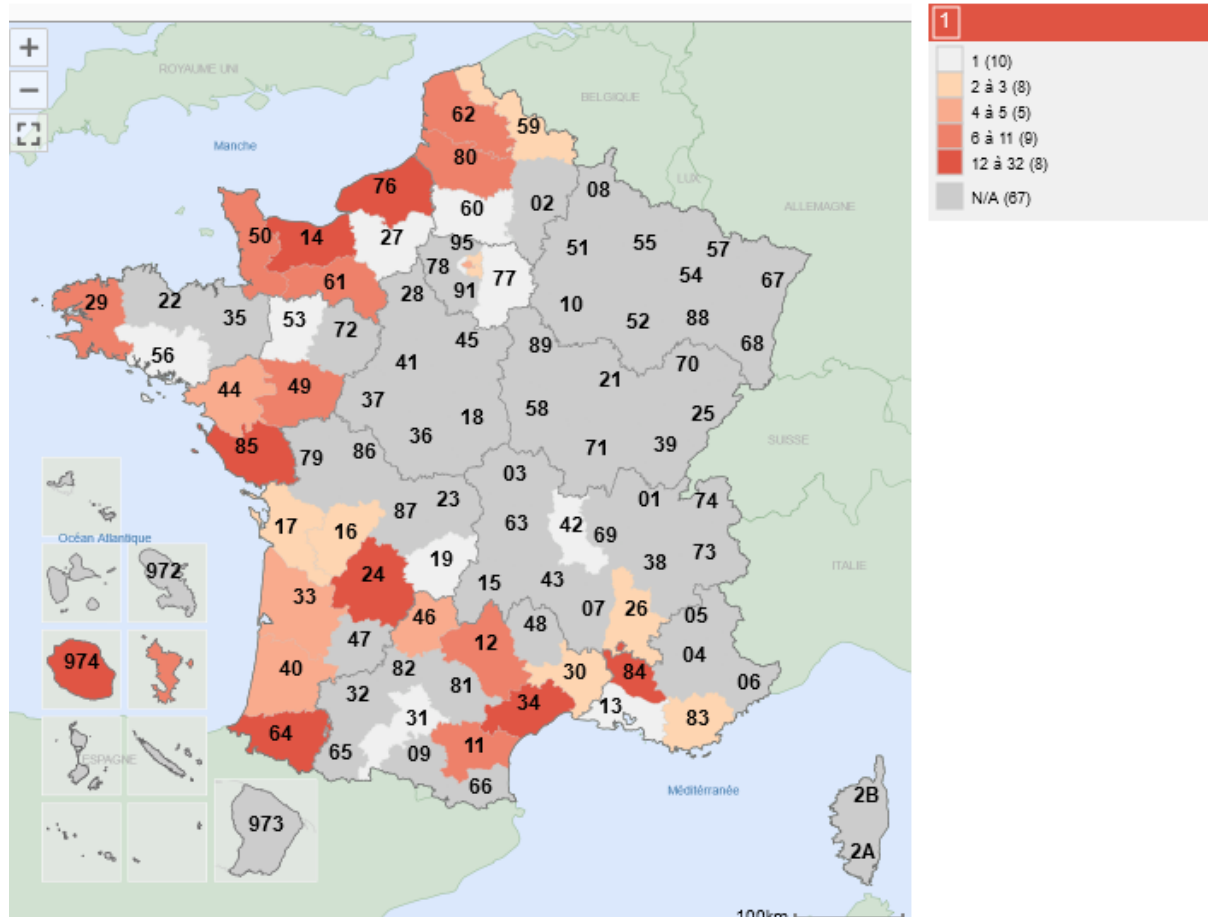
La tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-49 ans, puis celle des 50-64 ans.

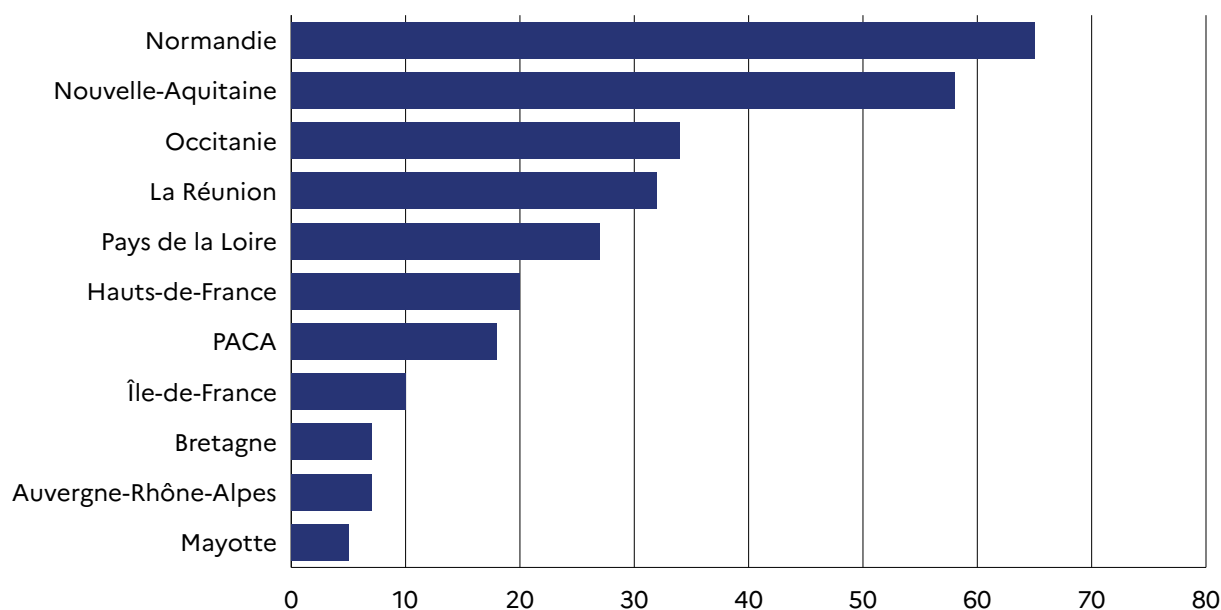


Q40 : Département

Dans quel département habitez-vous ?

Les deux régions les plus représentées sont la Normandie et Nouvelle-Aquitaine.

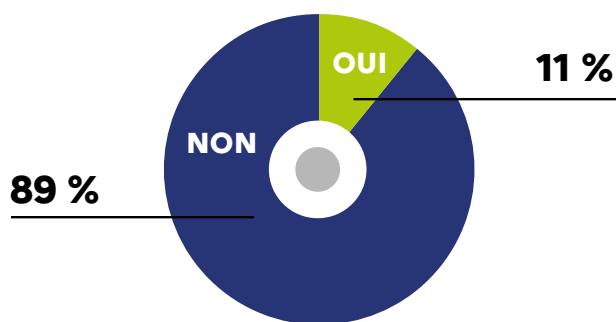




Q41 : Handicap

Êtes-vous en situation de handicap ?

11% des stagiaires sont en situation de handicap.





**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*